AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0371
FR0000184798-FS0122

2 février 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ORPEA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 février 2016, la société par actions simplifiée FFP Invest[1] (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 janvier 2016, le seuil de 10% des droits de vote de la société ORPEA et détenir 3 811 353 actions ORPEA représentant 7 622 706 droits de vote soit 6,32% du capital et 9,58% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote ORPEA.

[1] Contrôlée par la société anonyme Etablissements Peugeot Frères.
[2] Sur la base d'un capital composé de 60 273 691 actions représentant 79 608 344 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.